

CONTRAT DE PARTENARIAT SOLIDAIRE

ENTRE : RÉMI TRONC PRODUCTEUR DE FRUITS EN CULTURE BIOLOGIQUE, **ET** : L'ADHÉRENT DE
L'ASSOCIATION

«LE PANIER DE LA POMME » POUR LA PÉRIODE DE MAI À OCTOBRE 2013.

Je soussigné Rémi Tronc, Producteur de fruits en Agriculture Biologique (Organisme certificateur : Qualité France) **N° Siret : 39366957700016** situé **Chemin des Davis, Bel air 13300 Salon de Provence Tél : 04 90 53 63 98**,
m'engage à fournir, un panier de fruits cultivés par mes soins selon le calendrier prévisionnel ci-dessous, et déclare adhérer aux principes de la charte des « Paniers Marseillais ».

Je soussigné.....**adhérent au panier de la pomme**

Adresse.....

Téléphone fixe.....Téléphone portable.....

Courriel.....

- ⑤ m'engage pour 6 mois (*ou pour la durée entre mon adhésion et la fin du contrat en cours*) à soutenir Rémi Tronc dans sa démarche de production « bio »
- ⑤ accepte les conséquences, sur la production, des difficultés inhérentes à ce type de culture et, serai **solidaire** de Rémi Tronc en cas de catastrophe climatique et en cas de variation de la quantité et/ou de la qualité des produits.
- ⑤ m'engage à venir prendre mon panier à chaque livraison ou à le faire récupérer par une personne de mon choix (en cas d'oubli, mon panier ne sera ni remplacé ni remboursé) ; et à restituer les contenants (barquettes ;cagettes ; plateaux)

J'opte pour un panier à 12€ / **J'opte pour un demi panier à 6€**

Avis: n'hésitez à pratiquer le panier ou le ½ panier en alternance avec un autre adhérent

- mai : (cerises) 2 livraisons prévues les 15 et 29 mai*
- juin : (abricots) 2 livraisons prévues les 12 et 26 juin*
- juillet : (prunes/poires) 2 livraisons prévues les 10 et 24 juillet*
- août : (prunes/poires) 1 livraison prévue le 28 août*
- septembre : (prunes/poires/pommes) 2 livraisons prévues les 11 et 25 septembre*
- octobre : (pommes) 1 livraison prévue le 9 octobre*

Je règle la somme correspondant aux **10 livraisons soit : 120€** (60€ pour les ½ paniers) en **3 chèques de 40€** (20€ pour les ½ paniers) établis à l'ordre de Rémi Tronc.

(Si j'adhère en cours de contrat, je règle la somme correspondant au nombre de livraisons restantes en 1 ou deux chèques).

Tous les chèques sont remis en une seule fois à la signature du présent contrat.

Horaire et lieu de distribution : le mercredi de **18h30 à 19h30** au club de tennis de l'ASPTT de la Fourragère, rue Vincent Van Gogh, 13012, Marseille. *Marie-Claude Zembalia se chargeant de la livraison.*

En cas de besoin vous pouvez contacter **Catherine Gardelle référent fruit 06 32 41 95 30**

Mail : cathy.gardelle@gmail.com

Fait à Marseille le

Rémi Tronc

L'adhérent

* les dates et contenus des livraisons indiqués sont susceptibles d'être légèrement modifiés en fonction d'impératifs

liés à la production ou à la livraison.